

**3.09 Rapport 2021 des délégataires de service public :
Port de Fécamp et du port de pêche du Havre / Port du Tréport**

Intervention d'Alban BRUNEAU

Nous avons demandé l'examen en séance de ce rapport 2021 des délégataires de service public sur nos ports de Fécamp, du Havre pour le port de pêche, et du Tréport, parce que nous voudrions avoir des précisions quant aux suites qui seront données aux réserves et observations exprimées par la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Je parle ici de celles qui s'adressent à notre délégataire pour le port de Fécamp et du Havre, la Chambre de Commerce Seine Estuaire.

Celle-là même qui nous donne des leçons quant à la défense de sa concession soumise à péages pour les ponts de Normandie et de Tancarville.

Parce que ce rapport pointe, de nouveau, de nombreuses défaillances du concessionnaire, dont je vous épargne la lecture, ces éléments figurent en annexe de la délibération, mais dont je retiens notamment : l'absence de distinction entre le compte de résultat du port du Havre et celui de Fécamp, ce qui n'est pas conforme, mais surtout un résultat net d'exploitation encore en baisse (- 584.000 Euros en 2021 contre -391.000 Euros en 2020).

Comme déjà évoqué ici à plusieurs reprises, cette délégation de service public accordée à la CCI Seine Estuaire tourne au naufrage.

L'objet de mon intervention est donc de nous assurer que notre collectivité avance à pas de charge pour mettre fin à cette concession catastrophique, tout en préservant au maximum le Département des conséquences financières de cette sortie de concession négociée.

Et bien entendu de nous assurer que notre collectivité avance tout aussi rapidement sur la définition de la future structure de gestion de ces deux ports départementaux.

Parce qu'il ne s'agirait pas, qu'en plus des défaillances récurrentes du concessionnaire et du préjudice qu'il cause au bon fonctionnement de nos ports, nous venions lui établir un gros chèque pour le remercier.

Je rappelle que la CCI Seine Estuaire n'est pas à la rue, qu'elle dispose d'ailleurs d'un superbe siège, et que de son propre aveu l'exploitation des ponts lui permet de tabler sur un excédent de 70 Millions d'euros en fin de concession fin 2031.